



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Contrat entre l'éducation nationale et Microsoft

Question écrite n° 5312

Texte de la question

M. Philippe Latombe alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le contrat signé entre son administration et Microsoft. Alors que sa doctrine technique du numérique pour l'éducation prône avec raison l'utilisation prioritaire de solutions libres et souveraines, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche vient, selon un avis publié le 14 mars 2025, d'attribuer de nouveau le marché public qui vise à équiper ses services centraux et les établissements supérieurs à des solutions Microsoft et ce, des postes clients aux *datacenters*. Cet accord cadre, qui prévoit seulement un montant maximum de dépenses fixé à 152 millions d'euros hors taxe, pour une durée maximale de quatre ans, est censé répondre aux besoins des agents des services centraux ou déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, à ceux des établissements de formation et de recherche, mais aussi à ceux des agents des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Il souhaite savoir comment, *a fortiori* dans le contexte actuel des relations transatlantiques, elle justifie une telle décision de son administration et souhaite savoir si elle envisage de dénoncer ce contrat, se mettant ainsi en cohérence avec le courrier que la direction du numérique pour l'éducation vient d'adresser aux recteurs, le 28 février 2025.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5312

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 1967